

**13ème Assemblée générale de l'association des Rives du Lac**  
**28 septembre 2023, 20 h, Centre œcuménique de Vassin**

**Présents** : selon liste annexée.

**1.- PV de la dernière Assemblée générale**

Le PV est adopté avec remerciements à son auteure.

**2.- Rapport de Geneviève Pasche, présidente**

Geneviève Pasche se réjouit de la forte participation à cette réunion et informe l'assemblée des actions menées par le comité durant l'année 2023, parmi lesquelles l'organisation d'un tour en bateau, la réalisation d'une nouvelle vidéo par drone le long du tracé du futur sentier et une action auprès de la Municipalité afin de faire supprimer une signalisation illégale au chemin de la Becque (interdiction aux piétons juste avant un banc public).

La communication a été aussi améliorée par des newsletters plus fréquentes, des messages réguliers sur Facebook, des communiqués de presse et lettres de lecteur et une forte sollicitation des réseaux de l'ARL aussi bien à l'échelle communale que cantonale.

Geneviève Pasche informe l'assemblée sur la situation actuelle du projet de chemin en bordure du lac à La Tour-de-Peilz : le 14 mars 2023 la Cour de droit administratif et public (CDAP) a rendu nulles certaines des décisions prises d'une part par le Canton et d'autre part par la Commune à cause d'erreurs de procédure qui auraient pu être évitées. En accord avec le Canton, la Commune a décidé de reconstituer un dossier d'enquête plus solide, notamment du point de vue écologique, et de reprendre la procédure à zéro. Une nouvelle enquête publique sera réalisée courant 2024 sur la base de ce dossier. L'ARL suit de près l'avancement des études complémentaires nécessaires à la constitution du dossier.

**4.- Présentation des comptes**

Nicole Rivet, caissière, nous présente les résultats de l'exercice précédent qui voit le solde du compte au 31 décembre 2022 se monter à CHF 6343.19. (Solde au 1er janvier 2021: CHF 5284.40).

**5.- Rapport des vérificateurs des comptes**

Marianne Keller relève la bonne tenue et l'exactitude des comptes et demandent décharge pour le comité.

**6.- Approbation du rapport et des comptes et décharge au comité**

Rapport et comptes sont adoptés à l'unanimité ainsi que la décharge au comité.

**7.- Election du Comité**

La présidente informe que Jacques Vallotton se retire du comité et le remercie pour l'aide précieuse qu'il a fourni à l'association pendant de nombreuses années. La présidente propose que Filippo Della Croce, qui participe aux séances du comité depuis quelques mois à titre d'invité, en devienne membre. Filippo della Croce est ingénieur en environnement, ancien collaborateur de la Direction générale de la mobilité et des routes /DGMR). Les autres

membres du comité souhaitent tous continuer leur mandat. Il s'agit de Geneviève Pasche, Nicole Rivet, Christiane Rithener, Gilbert Vernez, Alex Holenstein et Katia Bieri. Le nouveau comité est élu à l'unanimité.

#### **8.- Élection d'un ou une vérificatrice des comptes**

Françoise Schmutz se propose et est élue à l'unanimité.

#### **9- Divers**

La Présidente remercie les membres de leur présence et les convie à un moment de convivialité autour d'un apéritif.

FDC 06.11.2023